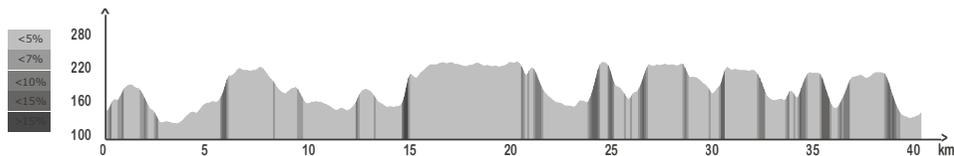




LE MONT HAROUT

(extrait du Topoguide VTT par monts et vallons du Perche rémalardais)

Long parcours émaillé de montées soutenues, comme à Moutiers, dont les maisons semblent vouloir donner l'assaut au Mont Harout (236 m). L'occasion de vérifier que le Perche est bien «un pays de l'arbre et des collines».



INFORMATIONS PRATIQUES



Départ :
Place de l'église de Bretoncelles

Longitude : 0.886739
Latitude : 48.431277



Altitude min : 128 m



Altitude max : 239 m

CODE DE BONNE CONDUITE

Emprunter les circuits balisés, pour votre sécurité et par respect des propriétés privées.

Observer le code de la route.

Maîtriser sa vitesse et avertir de son arrivée dans les zones sans visibilité.

Céder le passage aux randonneurs équestres et pédestres ; ralentir à leur approche et les dépasser avec précaution.

Respecter la nature.

Passer à distance des animaux pour ne pas les effrayer.

En toute occasion, se montrer discret et courtois.

LE CIRCUIT



Longueur : 41 km



Difficulté : Difficile



Balisage :    Continuer tout droit



Attention : En période de chasse (fin septembre à fin février), soyez très vigilants. Renseignez-vous auprès de l'ONF pour connaître le calendrier des jours de chasse en forêt domaniale ou auprès de l'Office de Tourisme.

DESCRIPTIF DU PARCOURS

Prendre la D294, direction St-Victor-de-Buthon. Après la voie ferrée continuer vers Coulonges-les-Sablons. Tourner à droite vers le Parc. Monter sur le plateau.

1 km À une intersection en croix, virer à droite pour redescendre jusqu'au pont de la voie ferrée. Gagner la D918. La traverser et descendre le chemin d'en face. Franchir la Corbionne sur une passerelle. Gagner la D622. À gauche sur environ 1 km.

3,5 km Prendre à droite vers la Saussaie. Arrivé à la Martinière, continuer par un chemin empierré conduisant à la Pilottière du Noyer puis à la Boisselière. À un carrefour en croix, prendre à gauche un chemin en sous-bois (pente raide). À une intersection en fourche, continuer tout droit.

6,3 km Au carrefour de la Boullerie, à droite pour rejoindre la D38. Suivre la départementale à droite sur 100 m. Prendre à gauche un chemin entre deux clôtures grillagées (barrière en bois). Le sentier conduit à une éclaircie (passage d'une ligne à haute tension).

8,2 km Couper la Grande Ligne, continuer le sentier en sous-bois, bordé de deux clôtures grillagées. Passage humide suivi d'une montée avant d'arriver à une double clôture grillagée. Passer entre cette double clôture (barrière en bois). Bifurquer à gauche et descendre en lisière du bois. Au lieu-dit «Le Vall», aller tout droit ; passer entre deux étangs. La Saussaie. À une intersection, à gauche vers la Rue.

10,9 km Au calvaire, tout droit. La Booz. Bifurquer à gauche vers la Noue Marion. Monter à droite vers Montras (pente forte au départ), en lisière du bois du Mesnil. Arrivé au centre équestre, à droite. Au «Stop» de la Blosserie, prendre à gauche la D620. Les Jardins.

13,6 km Au carrefour des Aunais, à droite. Arrivé au hameau, prendre à gauche un chemin de terre menant au Bas de Jonville. Virer à gauche. Traverser la D620, monter sur le plateau boisé (pente raide). Après un virage en épingle à cheveux, le chemin traverse une clairière et pénètre à nouveau dans le bois. Après un passage humide, obliquer à droite. Passage encore très boueux.

16,2 km Couper la Grande Ligne et reprendre en face un chemin (barrière) qui s'incurve à gauche. Couper deux fois un layon et rejoindre le Chemin de César, humide au départ, que l'on emprunte à droite sur 80 m. Sortir de la forêt (barrière), bifurquer à gauche. Gagner le Bois au Large par un chemin

empierré en lisière du bois. Passer Gagné, rejoindre la Route du Libérot. À gauche.

18,9 km Le Libérot. Prendre à droite un chemin de terre qui s'enfonce en sous-bois. À un carrefour en croix, couper la ligne. Tout droit pour déboucher sur la D920 face à la Louveterie.

20,5 km Monter à gauche sur la D920. Au second virage descendre à droite (pente forte). À la rencontre d'un chemin (intersection en «T») tourner à droite et continuer à descendre par un beau chemin creux, sablonneux, qui débouche au hameau de l'Hôtel Grosset. À la sortie du hameau, à gauche par un chemin en herbe qui débouche sur la C5 à hauteur d'un étang.

22,7 km Tourner à droite. La Tortière. Le Petit Chesnay. Couper la D918 (prudence !). Prendre en face le chemin en herbe menant au bourg de Moutiers-au-Perche.

23,8 km Monter à gauche la rue du Mont Harout (pente forte) conduisant à l'église. Prendre le chemin gravillonné qui, bientôt, pénètre en sous-bois. À la croix, à gauche. Couper un chemin. Redescendre, couper un second chemin. Tout droit pour déboucher sur la D618.

26,6 km À droite. La Baillière. Poursuivre par la Badinière. À la sortie de ce hameau pittoresque, monter sur le plateau à gauche en sous-bois. Le Gros Fouteau. Les Minières.

29 km Traverser la C6. Continuer tout droit par un sentier caillouteux, et humide par endroits, qui descend rejoindre la D280. La traverser, prendre en face à travers bois, puis en lisière.

30,7 km Arrivé à un carrefour en croix, descendre à gauche un chemin creux qui pénètre dans le Bois du Roy à hauteur d'un étang. Remonter en suivant un sentier pentu et rocailloux qui serpente en sous-bois et débouche sur la D36, au lieu-dit Les Déserts. Traverser la départementale, prendre en face, puis aussitôt à droite pour pénétrer en sous-bois. Le Pré du Longueau.

32,5 km À la Guardière, à droite. Suivre la lisière du bois de la Chevalerie. Pénétrer en sous-bois pour ressortir à la Gatellière. Arrivé à un espace triangulaire en herbe, descendre à droite par un petit sentier étroit qui débouche sur la D614 au lieu-dit Les Sables. Descendre à droite pour gagner le bourg de la Madeleine-Bouvet. Prendre à gauche la D920, puis aussitôt à droite la rue des Sources. Contourner l'église. Passer devant le lavoir.

34,5 km Arrivé à la Pestièrre, descendre à droite un chemin herbeux et humide. Couper le chemin d'accès à une ancienne carrière de sable et monter tout droit le raidillon.

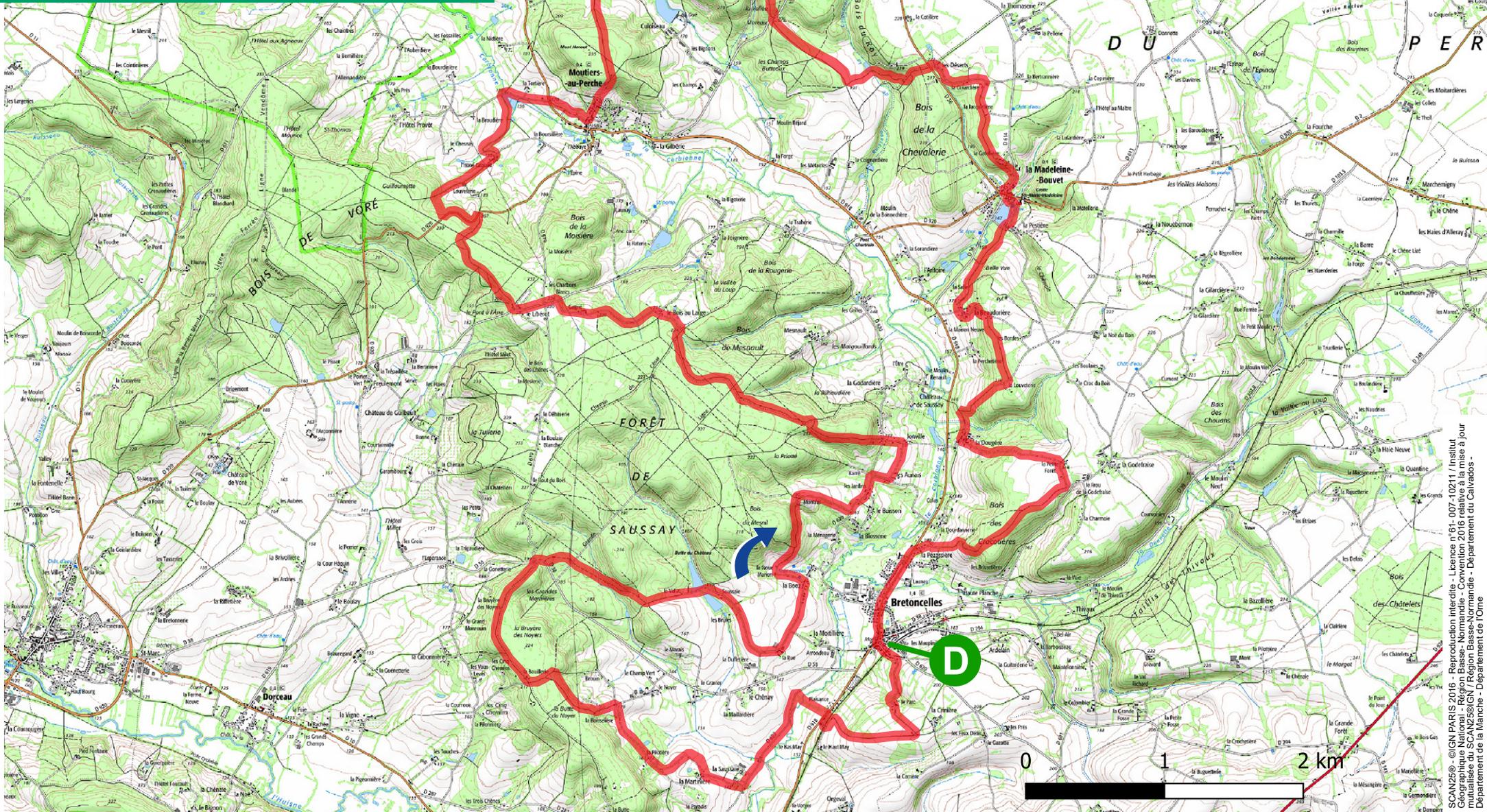
35,5 km Déboucher au hameau de la Beaudorière. Monter à gauche par la C209. Après un double virage, à droite par un chemin de terre à travers bois. Déboucher sur le chemin de la Louveterie.

36,6 km À droite. Descendre par un chemin caillouteux. À la rencontre d'un chemin, bifurquer à gauche vers la Dougère. Arrivé au hameau, monter à gauche sur le plateau par un chemin caillouteux, en partie en sous-bois.

37,8 km À la Petite Forêt, continuer sur 250 m par un chemin goudronné. Prendre à droite un chemin de terre empierré qui longe un temps le bois des Cracotières puis y pénètre. Redescendre à travers bois par un très agréable chemin, creux en sortie du bois. A une intersection en «Y», à gauche pour rejoindre la D918 au hameau de la Pezassière.

39,9 km Retour au départ par la piste parallèle à la D918.

MONT HAROUT À VTT



SCAN25® © IGN PARIS 2016 - Reproduction interdite - Licence n° 01-007-10211 / Institut géographique national
Cartographie IGN © IGN Paris 2016 - Conventions 2016 relatives à la mise à jour
Département de la Manche - Département du Calvados - Département de l'Orne



Conseil départemental de l'Orne - Tourisme 61
Tél 02 33 28 88 71
www.ornetourisme.com
www.randonnee-normandie.com

Parc naturel régional du Perche
Tél 02 33 85 36 36
www.parc-naturel-perche.fr